



APPEL FÉDÉRAL



27 janvier : augmenter les salaires et pensions c'est urgent !

L'inflation des produits de première nécessité, de l'alimentaire, de l'énergie, du carburant... aujourd'hui personne ne peut nier que les prix flambent et rendent les fins de mois toujours plus difficiles pour la plupart des travailleurs et travailleuses dans les champs de l'éducation, de la recherche, de la formation professionnelle, de la culture, dans les associations. D'autant que ces dernier-es ne peuvent pas en dire autant de leurs salaires et pensions. Gel du point d'indice pour les agent-es de la Fonction publique, NAO en berne dans le privé, accord au rabais dans le sport, avenant dans l'animation qui ne compense pas l'inflation... Le pouvoir d'achat devient la priorité numéro 1 des jeunes, des salarié-es des secteurs du privé et du public, des privé-es d'emploi, des retraité-es.

Malgré cet état de fait, le gouvernement et le patronat restent sourds aux difficultés et aux revendications de la majorité des travailleur-ses et ne proposent que quelques mesurette : primes Macron défiscalisées, l'indemnité inflation de 100 €, revalorisations salariales très insuffisantes... Et axent tout sur les propositions qui en définitive sont inégalitaires et temporaires, notamment l'ensemble de la rémunération au mérite.

Les propositions qui fleurissent comme la baisse des prix de certains produits (la fameuse « baguette à 29 cts d'euros), ou l'augmentation des salaires par la baisse de cotisations sociales sont des leurres ! Pour les premières, peut-on se satisfaire de sous-payer certaines productions dévalorisant ainsi le travail de certain-es et obérant des augmentations de salaires dans certains secteurs (comme l'énergie). Pour les secondes, faut-il rappeler que les cotisations sociales sont une partie intégrante du salaire (ce qu'on appelle le salaire socialisé) et permettent le financement de la Sécurité sociale (santé, retraite, assurance chômage, famille) de manière solidaire au nom du « chacun-e cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins ». Les baisses et les exonérations, même si elles peuvent paraître attrayantes dans l'immédiateté, sont en fait du vol de salaire !

Pour la FERC, la seule manière d'augmenter le pouvoir d'achat, c'est augmenter immédiatement et largement les salaires et pensions !

Elle revendique :

- l'augmentation générale des salaires et dans l'immédiat une revalorisation uniforme de 400 euros (80 points d'indice pour la fonction publique pour tous les agent-es titulaires et non titulaires)
- le SMIC à 2000 € bruts
- le dégel du point d'indice

- dans le privé, des négociations salariales de branches et d'entreprises portant sur les salaires réels, des augmentations régulières et la reconstruction des grilles de salaires garantis prenant en compte la qualification (avec un salaire de base) et l'expérience professionnelle
- l'abandon de la rémunération « au mérite » source d'inégalités et favorisant le clientélisme et l'arbitraire de l'encadrement
- une indexation du point d'indice garantissant le pouvoir d'achat
- l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes
- la réduction du temps de travail à 32 heures par semaine sans perte de salaire, ce qui équivaut à la création de 4,5 millions d'emplois
- une revalorisation des pensions à hauteur de 2 000 euros
- une augmentation des minima sociaux et de nouveaux droits pour les précaires et privés d'emploi

Pour toutes ces raisons, la FERC appelle l'ensemble des travailleurs et travailleuses à faire grève le 27 janvier et à participer aux manifestations qui auront lieu partout en France.

Pour plus d'information sur les revendications par secteurs

<https://cgt.fercsup.net/les-dossiers/statuts-carrieres/article/remunerations-des-biats-du-mieux-pour-il-ne-faut-pas-croire-au-pere-noel>

<https://cgt.fercsup.net/les-dossiers/statuts-carrieres/article/remuneration-des-ec-les-milliards-et-les-miettes>

<https://cgt-ep.reference-syndicale.fr/2021/11/augmenter-les-salaires-cest-possible/>

<https://cgt-ep.reference-syndicale.fr/2022/01/grille-des-salaires-actualisee-au-01-02-22/>

<https://cgtbnf.fr/salaires-combien-dargent-avons-nous-perdu/>

<https://www.ferc-cgt.org/avenant-186-valeur-du-point-une-augmentation-qui-ne-compense-pas-l-inflation>

<https://inra.ferc-cgt.org/pour-nos-salaires-et-contre-les-primas-individualisees-le-25-a-l-inrae-le-27>

<https://www.ferc-cgt.org/tract-sport-pour-nos-salaires-et-nos-emplois-mobilisons-nous-le-27-janvier>

<https://www.cgteduc.fr/index.php/actualit-mainmenu-352/communiqu-mainmenu-444/3310-et-si-on-parlait-salaires>

<https://sntrscgt.vjf.cnrs.fr/spip.php?article3241>

<https://efp-cgt.reference-syndicale.fr/2022/01/modeles-vivants-augmentation-a-paris-ateliers/>



Montreuil le 21 janvier 2022